

**EXTRAIT du REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS**

2026046

**du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 20 avril 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15 L'an deux mil vingt-six et le vingt avril à 19h00, le
En exercice : 15 conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,
Présents : 14 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de
Votants : 15 ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS,
Maire,

Date de la convocation

10/04/2026

Date d'affichage

10/04/2026

Présents : Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Florence DE
POUMEYROL, Eric MEUNIER, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Christian MILLET, Marlène
BLASQUEZ, Christophe GENEVOIS, Marie-Pierre CHESSEL, Frédéric TRIPODI, Eric BARDY, Annie BOIS.

Absents excusés : Catherine LEIGNIER donne pouvoir à Christelle MORTEL.

Absents : Néant

Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération :**Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 22 juillet 2025 (délibération 2025049),

Considérant la nécessité de mettre à jour les emplois de la collectivité ou de l'établissement public à la date du 18 mai 2026,

Par conséquent, madame le Maire propose de réactualiser le tableau des emplois permanents comme présenté en annexe.

Après en avoir délibéré avec 15 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :

Article 1 accepte les propositions du Maire ;

Article 2 : fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 18 mai 2026 ;

Article 5 : autorise le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement

Le Maire,
Nathalie MICOLAS



**ANNEXE de la délibération
2026046**

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE au compter du 20/04/2026

Services	Libellé de l'emploi	Cadre d'emplois	Ouvert aux contractuels Art. L.332-8	Postes pourvus	Postes vacants	Durée du temps de travail
Administratif	Secrétaire d'accueil	Adjoint administratif	Oui/Non	1		TC
	Responsable comptabilité / RH	Adjoint administratif	Oui/Non	1		TC
	Responsable comptabilité / RH	Rédacteur	Oui/Non		1	TC
	Chargé de mission Tourisme / Culture / Patrimoine	Attaché territorial	Oui/Non	1 (CDI)		TNC 28/35
Techniques	Ouvrier Polyvalent encadrant	Agent de maîtrise principal	Oui/Non	1		TC
	Ouvrier Espace vert	Adjoint technique	Oui/Non	1		TC
	Ouvrier technique polyvalent	Adjoint technique	Oui/Non	2		TC
	Régisseur	Adjoint technique	Oui/Non	1(CDD)		TNC 14/35

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le

ID : 001-210102901-20260420-2026046-DE

